



Assemblée générale

Distr. générale
14 novembre 2013
Français
Original : anglais

Soixante-huitième session
Point 98 de l'ordre du jour

Rôle de la science et de la technique dans le contexte de la sécurité internationale et du désarmement

Rapport de la Première Commission

Rapporteur : M. Khodadad **Seifi Pargou** (République islamique d'Iran)

I. Introduction

1. La question intitulée « Rôle de la science et de la technique dans le contexte de la sécurité internationale et du désarmement » a été inscrite à l'ordre du jour provisoire de la soixante-huitième session de l'Assemblée générale conformément à la décision [67/515](#) du 3 décembre 2012.
2. À sa 2^e séance plénière, le 20 septembre 2013, l'Assemblée générale a décidé, sur la recommandation du Bureau, d'inscrire cette question à son ordre du jour et de la renvoyer à la Première Commission.
3. À sa 2^e séance, le 4 octobre 2013, la Première Commission a décidé de tenir un débat général sur toutes les questions touchant le désarmement et la sécurité internationale qui lui avaient été renvoyées, à savoir les points 89 à 107. Au cours de ce débat, qui a eu lieu du 7 au 11 et les 14 et 16 octobre, la Commission a eu un échange de vues avec la Haut-Représentante pour les affaires de désarmement concernant la suite donnée aux résolutions et décisions adoptées à des sessions antérieures (voir [A/C.1/68/PV.3](#) à [9](#)). Elle a également consacré 12 séances, les 17 et 18 octobre, du 21 au 25 et du 28 au 30 octobre, à des débats thématiques et des tables rondes avec de hauts responsables chargés des questions relatives à la maîtrise des armements et au désarmement et des experts indépendants (voir [A/C.1/68/PV.10](#) à [21](#)). Des projets de résolution ont été présentés et examinés de la 10^e à la 25^e séance, les 17 et 18, du 21 au 25 et du 28 au 31 octobre, et les 1^{er}, 4 et 5 novembre (voir [A/C.1/68/PV.10](#) à [25](#)). La Commission s'est prononcée sur tous les projets de résolution et de décision de sa 22^e à sa 25^e séance, le 31 octobre et les 1^{er}, 4 et 5 novembre (voir [A/C.1/68/PV.22](#) à [25](#)).



4. Pour l'examen de ce point, la Commission n'était saisie d'aucun document.

II. Examen du projet de décision [A/C.1/68/L.22](#)

5. À la 20^e séance, le 30 octobre, la Représentante de l'Inde a présenté un projet de décision intitulé « Rôle de la science et de la technique dans le contexte de la sécurité internationale et du désarmement » ([A/C.1/68/L.22](#)).

6. À sa 23^e séance, le 1^{er} novembre, la Commission a adopté le projet de décision [A/C.1/68/L.22](#) sans le mettre aux voix (voir par.7).

III. Recommandation de la Première Commission

7. La Première Commission recommande à l'Assemblée générale d'adopter le projet de décision suivant :

Rôle de la science et de la technique dans le contexte de la sécurité internationale et du désarmement

L'Assemblée générale décide d'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa soixante-neuvième session la question intitulée « Rôle de la science et de la technique dans le contexte de la sécurité internationale et du désarmement ».
